



Commissions géographiques

Oust

Maintien et compensation du bocage et des prairies (voire entretien quand il y a moins d'élevage)

Penser les aménagements en intégrant des **chemins d'eau**

Prévoir la **compensation** (financer la prévention)

Vilaine amont ouest

Maîtriser l'**urbanisation** et la **répartition de la population** en fonction de la ressource

Restaurer les milieux aquatiques pour améliorer la **résilience des milieux**

Mieux gérer les **extrêmes** en termes de quantité (gestion du trop ou trop peu d'eau)

Vilaine amont est

Faire évoluer les **modèles agricoles** (en accompagnant les revenus) vers encore plus de prise en compte de l'eau

Adapter les **consommations d'eau à nos niveaux de ressources**

Aider à la **désimperméabilisation** de la ville



Vilaine aval estuaire

Restaurer les **zones humides, les zones naturelles d'expansion des crues et les cours d'eau**

Engager une réflexion sur les responsabilités entre Etat et collectivités vis-à-vis des **constructions littorales et recul du trait de côte**

Désimperméabiliser les sols et **revégétaliser** dans une vocation d'infiltration et favoriser les pratiques infiltrantes en communiquant

Chère Don Isac

Favoriser l'**infiltration** à la parcelle (eau pluviale et eau issue de l'ANC)

Stopper l'artificialisation des sols sur les communes et sur les parcelles des particuliers

Harmoniser les **règlements des communes** sur les zones humides, bocages, haies, etc. en augmentant les contrôles de police

Participation du public

Perception des acteurs sur les actions prioritaires pour anticiper les risques naturels

- Tout à fait prioritaire
- Plutôt prioritaire
- Plutôt pas prioritaire
- Pas du tout prioritaire
- Ne sait pas

